



**François de RUGY,**  
ministre d'État, ministre de la Transition  
écologique et solidaire

**Christophe CASTANER,**  
ministre de l'Intérieur

Paris, le 5 juin 2019

## Communiqué de presse

---

### **Feux de forêt : Le Gouvernement lance une campagne estivale pour la prévention du risque incendie**

**A l'occasion d'un déplacement au Lac du Salagou (34), François de RUGY, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, ont lancé conjointement aujourd'hui une grande campagne de sensibilisation contre les feux de forêt qui durera tout l'été.**

*« Même si les dérèglements climatiques ont une forte influence sur les feux de forêt, l'activité humaine reste la principale cause de déclenchement d'incendies, trop souvent dus à des imprudences et des comportements dangereux. C'est pourquoi le Gouvernement se mobilise et lance cette campagne de prévention dans le but de diffuser les bons comportements à adopter durant tout l'été. »* a indiqué François de Rugy.

*« Des imprudences sont très souvent la cause des plus grands feux qui mettent en danger la vie de nos sapeurs-pompiers, mais aussi celles de tous nos concitoyens, habitants des zones touchées comme vacanciers. Il faut à tout prix veiller à ce qu'ils ne se déclenchent pas et appeler chacun d'entre nous à la plus grande vigilance. Et je veux aussi rappeler que les manquements aux obligations de prudence, et a fortiori les violations manifestement délibérées d'une obligation particulière de prudence peuvent conduire, dans les cas les plus graves jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende »* a précisé Christophe Castaner.

La prévention du risque incendie de forêt passe avant tout par des comportements responsables. Au-delà des actions de prévention récurrentes menées par les acteurs locaux, certains conseils et bons comportements doivent encore être diffusés et rappelés à échéance régulière, 90 % des départs de feux étant en effet d'origine humaine, dont la moitié due à des imprudences et des comportements dangereux.

Le but de la campagne lancée aujourd'hui par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Intérieur est de diffuser au plus grand nombre les conseils à suivre face au risque de feux de forêt, tant pour veiller à ne pas être la cause d'un départ de feu que pour s'en protéger.

La campagne met ainsi en avant les 7 bons comportements à adopter pour ne pas déclencher de feux de forêt :

- Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue
- Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture
- Ne réalisez pas de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie
- Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison
- Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision
- Confinez-vous, ne fuyez pas, votre habitation est le meilleur abri. Respectez, si vous y êtes tenu, vos obligations légales de débroussaillage.

Il s'agit d'une campagne nationale, ciblée sur les territoires les plus exposés, dans le Sud de la France. Elle touche ainsi 32 départements et 5 régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Corse). Elle est déployée depuis cette semaine sur les réseaux sociaux, ainsi que sur Internet avec une page dédiée ([www.attention-feux-foret.gouv.fr](http://www.attention-feux-foret.gouv.fr)) jusqu'au mois d'août 2019. La campagne sera aussi présente dans la presse quotidienne régionale à partir du mois de juillet 2019.

Avec le partenariat de :



Retrouvez le communiqué en ligne

---

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. François de Rugy : 01 40 81 65 52

Service de presse de M. Christophe Castaner : 01 49 27 38 53